Date de génération de ce justificatif : 06/09/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MELODY – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 7 novembre 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Par acte sous seing privé en date du 22 OCTOBRE 2025 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société Civile Immobilière DENOMINATION : MELODY CAPITAL : 1000 Euros. SIEGE SOCIAL : 83 RUE DU PORT VIHAN 56360 SAUZON OBJET : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. DUREE : 99 ans. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, quel qu'en soit le bénéficiaire même s'il est déjà associé, est soumise à agrément préalable de la société, que cette transmission résulte d'une cession, d'une succession ou de la liquidation de biens entre époux ou encore de la disparition de la personnalité morale d'un associé, y compris si cette disparition emporte transmission universelle du patrimoine. L'agrément est donné par la gérance. LA GERANCE : Les Gérants de la Société, nommés pour une durée indéterminée sont : Madame DAVID MELISSA demeurant à 83 RUE DU PORT VIHAN 56360 SAUZON Née le 17 mars 1989 à PLOEMEUR (56162) de nationalité Française Pacsée sous régime de la séparation de bien à Mr DEMARECAUX Laurent le 31 mars 2023 ayant fait l'objet d'un acte notarié devant Maître LELOUP Élisabeth, notaire associé de la SCP « LELOUP BODIN CARDINAL » notaire à BELLE-ILE-EN-MER

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Monsieur DEMARECAUX Laurent demeurant à 83 RUE DU PORT VIHAN 56360 SAUZON Né 13/07/1984 à SAVERNE (67770) de nationalité Française Pacsé sous régime de la séparation de bien à Madame DAVID MELISSA Laurent le 31 mars 2023 ayant fait l'objet d'un acte notarié devant Maître LELOUP Élisabeth, notaire associé de la SCP « LELOUP BODIN CARDINAL » notaire à BELLE-ILE-EN-MER, IMMATRICULATION : AU RCS DE LORIENT LA GERANCE

Consulter cette annonce en ligne